

Extrait du registre des décisions

Bureau du 21 décembre 2023

n° 147-23

Objet : RS - Demande de subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2024

- date de convocation le 15 décembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un décembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévisse - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Arthur Boix-Neveu à Marie Bénévisse - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Christelle Favetta-Sieyes à Franck Morat - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fressoz - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Martin Noblecourt à Pierre Brun - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Max Joly - Luc Meunier - Alain Thieffenat

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 21 décembre 2023

délibération n° 147-23

objet **RS - Demande de subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2024**

Pierre Brun, vice-président chargé des finances, rappelle que Grand Chambéry bénéficie d'un soutien annuel de l'Etat au titre de la DSIL pour un montant compris entre 300 000 € et 400 000 € en moyenne. Dans le cadre de l'appel à projet DSIL 2024, il est proposé de déposer des dossiers portant sur :

- le réaménagement du carrefour de la Trousse,
- le changement de la chaudière du siège de Grand Chambéry.

Réaménagement du carrefour de la Trousse

Ce projet répond aux doubles enjeux de mobilité et de sécurisation d'ouvrages publics. Il intègre un pôle d'échanges multimodal complet regroupant tous les services de mobilité de Grand Chambéry, idéal pour faciliter l'intermodalité :

- un pôle d'échanges des bus (cinq lignes dont une ligne Chrono),
- une consigne à vélo et des itinéraires cyclables continus balisés,
- deux arrêts de covoiturage dynamique,
- un parking relais, équipé de véhicules en autopartage et de places de covoiturage.

En outre, le projet améliore et fluidifie le parcours de tous les modes de déplacement alternatifs à la voiture.

La performance des transports en commun est améliorée grâce à :

- des itinéraires plus directs pour plus de rapidité et de confort,
- une priorité des bus dans le giratoire et à la sortie du pôle d'échanges,
- des correspondances accessibles quai à quai, dans une zone sécurisée et apaisée.

Ce carrefour constitue donc une entrée principale de l'agglomération pour les usagers arrivant du sud de l'agglomération et du massif des Bauges. Sa localisation stratégique en fait également un point de rabattement pertinent en vue du déploiement de la future ZFEm. Le coût prévisionnel des travaux s'établirait à 5 M€ dont 1,3 M€ HT pour le seul pôle d'échanges multimodal.

Les travaux ne débutant qu'en janvier 2024, le calendrier de l'opération est adapté à l'appel à projets. Le montant sollicité auprès de la DSIL 2024 s'établit à 250 000 €.

Changement de la chaudière du siège de Grand Chambéry

La solution envisagée consisterait :

- à remplacer l'actuelle chaudière au gaz par de la géothermie de type sondes verticales,
- à anticiper l'application du décret n° 2020-887 du 20 juillet 2020 en mettant en place une GTC (gestion technique centralisée) sur le bâtiment.

Grand Chambéry pourrait ainsi dégager une économie globale d'énergie d'environ 25 % et s'inscrire dans une démarche d'autoconsommation.

Le calendrier prévisionnel des travaux est projeté entre juin et septembre 2024.

Le montant prévisionnel des travaux s'établirait à 570 000 € HT. Une subvention au titre de la DSIL 2024 est sollicitée à hauteur de 150 000 €.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 148-23 C du Conseil communautaire du 21 septembre 2023 déléguant au Bureau les demandes de subvention,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : demande une subvention à l'Etat de 250 000€ dans le cadre de la DSIL 2024 pour le financement du pôle d'échanges multimodal de la Trousse,

Article 2 : demande une subvention à l'Etat de 150 000€ dans le cadre de la DSIL 2024 pour le financement du changement de la chaudière du siège de Grand Chambéry,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer tous les documents à intervenir,

Article 4 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin



ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

147-23

Objet de l'acte : RS - Demande de subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2024

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 21 décembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231221-lmc1H30602H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30602H1

Date de transmission en Préfecture : 26 décembre 2023

Date de réception en Préfecture : 26 décembre 2023

Publication sur le site internet: mercredi 27 décembre 2023